

Réunion du Comité Directeur du 11 avril 2022

Présents : Alain Burgaud, Françoise Saget, Mireille Burgaud, Elisabeth Lisbert, Claude Chaillot. Claude Bigeard, Jean Leleu, Pierre Boivin, Guy Robert et Marcel Barreau.

10 h Début de la réunion.

Interclubs du Poiré :

47 membres ont participé. Ce fut globalement une belle journée. Certaines activités ont eu beaucoup de succès (danse) d'autres moins (vélo).

Interclub de Saint Jean de Monts le 31 mai :

Il y aura semble-t-il beaucoup d'activités. Le repas devrait être sous forme de pique-nique. On attend plus de précisions.

Tee-shirt et casquettes :

2 fournisseurs potentiels ont été contactés. On attend encore plus de précisions.

Apéro littéraire le 6 mai à 18 h 30 salle Clémenceau :

Les organisatrices attendent une trentaine de personnes. Il y aura un écrivain invité qui présentera ses ouvrages. Les membres feront office d'animateurs et présenteront aussi leurs livres « coups de cœur ». Les 2 bibliothécaires et une élue de la municipalité seront invités.

Claude B fera un mail aux adhérents et Claude C se chargera de prévenir les adhérents sans mail. Françoise et Mireille se chargent des achats.

Cotisation 2022-2023

La prochaine année, la cotisation va revenir à son montant antérieur, soit 35 €.

Repas du 9 juin :

Le prix est pour l'instant fixé à 20 €. Mireille doit rencontrer le traiteur.

Assemblée générale :

Elle est fixée au 22 septembre 2022. Claude B doit réserver la salle polyvalente.

Le président propose que les responsables d'activités préparent une animation qui aura lieu le matin pour présenter toutes les activités du club aux adhérents.

Divers :

Le club a reçu un lot de matériels de la part du CORERS, pour l'activité SMS.

Le président demande que les photos sur le site soient renouvelées.

Une future adhérente a proposé d'animer à partir d'octobre une séance hebdomadaire de Yoga. Il est prévu un test (démonstration en mai après une séance de gym, dans le dojo).

La demande d'adhésion d'un non voyant est acceptée à condition qu'il ait un accompagnateur dans les activités sportives, les animateurs ne pouvant le prendre directement en charge.

La municipalité propose au club d'utiliser la salle au-dessus de la bibliothèque pour certaines activités.

Prochaine réunion le 25 avril à 10 h.

11 h 45 fin de la réunion.